DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Arkéa Indiciel PAB Europe (I)
Code ISIN : FR001400IMX9
Initiateur du PRIIP : Arkéa Asset Management société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. www.arkea-am.com. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Arkéa Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Arkéa Asset Management est agréée en France sous le n° GP 01-036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/04/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.
Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne
Durée : La durée d'existence du produit est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Objectifs : Le FCP Arkéa Indiciel PAB Europe ESG est un fonds à gestion passive qui a pour objectif de répliquer de manière physique la performance de l'indice S&P Western Europe Plus LargeMidCap 100 PAB Transition ESG Index®, exprimé en euros, dividendes réinvestis, à la hausse comme à la baisse, en s'exposant directement aux valeurs de l'indice.
Par ailleurs, le FCP a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle de l'indice de référence à un niveau inférieur à 1 % La réalisation de cet objectif de gestion s'apprécie nette de frais. La performance du fonds sera inférieure à celle de l'indice, notamment en raison des frais qui lui sont propres.
En outre, l'indice de référence du fonds met en oeuvre une méthode de sélection extra financière de ses composantes.
Le fonds investi à tout moment au minimum 95% de son actif net dans des actions émises par des sociétés européennes de large et moyenne capitalisation représentant 85% de la capitalisation boursière européenne en excluant les sociétés ayant les plus faibles capitalisations composant l'indice S&P Western Europe Plus LargeMidCap 100 PAB Transition ESG Index® (EUR) NTR.
Le solde de l'actif pourra également être investi, dans la limite de 5% maximum de l'actif net, en parts ou actions émises par des OPC de classification : «monétaire», « monétaire court terme » ou « obligations et autres titres de créances libellés en euro », détenant le label ISR. Ces fonds seront a minima classés « article 8 » au sens de la réglementation SFDR. Les OPC sélectionnés seront des OPC de sociétés de gestion externes et/ou des OPC de la gamme de Arkea Asset Management ou d'une société liée.
En conséquence, la proportion des titres en portefeuille soumis à une analyse ESG est d'au moins 95% de l'actif net.
Les caractéristiques de risque du portefeuille sont similaires à celles de l'indice de référence, en termes d'exposition aux risques de marché et de profil de capitalisation boursière des valeurs composant l'indice. L'exposition au risque actions s'inscrira dans une fourchette comprise entre 95 et 110 % de l'actif net. Le FCP pourra être exposé au risque de change à hauteur de 110% maximum de son actif.
Limites méthodologiques de l'approche ESG :
L'analyse extra-financière des sociétés composant le fonds et/ou son indice d'exposition repose sur des données quantitatives et qualitatives le plus souvent communiquées par les sociétés elles même. Aux limites liées à la qualité de ces données (méthodologie de calcul, difficulté de collecte des données permettant celui- ci, périmètre couvert…), s'ajoutent celles induites de leur interprétation par le process de notation eux même.
L'analyse se voulant prospective, les informations à disposition peuvent être insuffisantes pour anticiper la survenance de controverses même majeures pouvant affecter négativement la performance extra financière de l'émetteur.
Par ailleurs, l'estimation des trajectoires climatiques des sociétés composant le fond et/ou son indice d'exposition nécessite un certain nombre d'hypothèses dont la réalisation future demeure incertaine. De plus, cette estimation pourrait être infirmée par de nouvelles stratégies décidées par les sociétés.
Indicateur de référence : L'indice S&P Western Europe Plus LargeMidCap 100 PAB Transition ESG Index® (EUR) NTR est un indice de marché actions calculé et publié par Standard & Poor's Corporation. L'indice est défini sur la base d'un univers de valeurs européennes de large et moyenne capitalisation dans lequel sont
sélectionnées les 100 entreprises européennes affichant les meilleures notations climatiques en termes de décarbonation en ligne avec les engagements pris dans l'Accord de Paris, cherchant à offrir un alignement avec une trajectoire de réduction de 1.5°C. Ainsi, l'indice S&P Western Europe Plus LargeMidCap 100 PAB Transition
ESG Index® (EUR) NTR vise à réduire l'intensité de ses gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50% par rapport à son indice parent, et est conçu pour atteindre l'objectif de décarbonation de 7% par an, année après année. La composition de l'indice est revue trimestriellement. L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets des retenues à la source détachées par les actions qui le composent.
Investisseurs de détail visés : Ce Fonds s'adresse à une clientèle qui souhaite profiter du dynamisme des marchés actions en acceptant les risques inhérents.
Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».
Informations pratiques :
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Durée de placement recommandée : 5 ans.
La périodicité de calcul de la valeur liquidative est : Quotidienne.
Les demandes de souscriptions et rachats sont centralisés jusqu'à 12h30 par l'établissement en charge de la centralisation. Les demandes de souscriptions et rachats parvenant à l'établissement en charge de la centralisation avant 12h30 sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour de la session de collecte. La valeur liquidative est déterminée le lendemain.
Un mécanisme de « swing pricing » a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de la valorisation du fonds.
Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).
Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du produit est publiée sur le site www.arkea-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
Nom du Dépositaire : CACEIS BANK
Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans
Pour un investissement de : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	4 000 € -60,04 %	3 760 € -17,76 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	8 630 € -13,73 %	11 950 € 3,63 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	11 020 € 10,18 %	15 260 € 8,82 %
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	13 180 € 31,84 %	18 860 € 13,53 %

**période de détention recommandée*
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2017 et de 09/2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 04/2019 et de 04/2024.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2020 et de 03/2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI ARKEA ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 € sont investis.

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux	38 €	208 €
Incidence des coûts annuels**	0,38 %	0,41 % chaque année

** Période de détention recommandée.*
*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,23 % avant déduction des coûts et de 8,82 % après cette déduction.*

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	25 €
Coûts de transaction	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

** Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.*

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans
Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans.
Les désinvestissements avant l'échéance de la période de détention recommandée ou à toute échéance ultérieure sont possibles.
Dans des circonstances de marché exceptionnelles et lorsque l'intérêt des porteurs ou du public l'exige, la Société de Gestion pourra mettre en place des Gates permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives, dès lors qu'elles excèdent un certain niveau. Des informations complémentaires sur la mise en œuvre de ce dispositif de plafonnement des rachats sont disponibles dans le prospectus.
En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.
Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.
Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès d'Arkéa Asset Management par e-mail à l'adresse suivante : contact@arkea-am.com ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.arkea-am.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique 'Documents à télécharger' au lien suivant : https://www.arkea-am.com/jcms/rec_6569/fr/arkea-indiciel-pab-europe-i

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement SFDR. Plus d'informations sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne: https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/04/2026.

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.